



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Negociations-entre-la-Ville-de-Laval-et-le-syndicat-des-travailleuses-et>

Négociations entre la Ville de Laval et le syndicat des travailleuses et travailleurs en loisirs - Les salarié-es sont exaspérés (CSN)

Date de mise en ligne : lundi 3 juin 2013

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 3 juin 2013 - Des centaines de personnes se sont rassemblées ce soir à l'occasion de l'assemblée municipale de la Ville de Laval pour exprimer leur solidarité envers le syndicat des loisirs et pour dénoncer l'extrême lenteur des négociations.

« À quoi joue la Ville ? a lancé Jean Côté, le président du syndicat. Les représentants à la table des négociations agissent sous le mode avance, recule, avance, recule, nous disent qu'ils ne sont pas au rendez-vous, prétextent la lourdeur administrative pour discréditer nos demandes, annulent des rencontres. C'est là un manque total de respect envers nos membres dont le travail n'est absolument pas valorisé. »

Problème de santé et de sécurité

Les travailleurs en loisirs peuvent être exposés à plusieurs situations pouvant nécessiter un soutien psychologique (cas d'agressivité dans les arénas, de gangs de rue dans les parcs, d'enfants lourdement handicapés, de parents nerveux, etc.).

« Il n'y a pas si longtemps, la police a trouvé un cadavre dans une voiture enflammée près du parc Berthiaume-du-Tremblay dans le quartier Chomeday. Autre exemple : un moniteur de centre communautaire a été retrouvé en position foetale après avoir eu affaire à une personne agressive. Les travailleurs peuvent avoir à faire face à ce genre de situation. Une séance avec un psychologue en cas de besoin, ce n'est pas exorbitant. La réponse a été non », a précisé Jean Côté. Le syndicat plaide aussi pour qu'un de ses membres soit toujours présent lors de certaines activités se déroulant dans des centres communautaires, des arénas ou des parcs. « C'est une question d'offrir le meilleur service à la population et d'assurer la sécurité et le respect des lieux », a encore fait valoir Jean Côté.

Des salaires parmi les plus bas au Québec

La question des salaires n'a pas encore été abordée entre les parties. Or, des comparatifs avec d'autres villes du Québec témoignent de façon éloquente du rattrapage qui s'impose à Laval, la ville se situant au rang inférieur en ce qui a trait à la rémunération dans le secteur des loisirs. « Celle-ci équivaut pratiquement au salaire minimum ! » a souligné Jean Côté.

Le syndicat est en outre très conscient que la partie patronale en a plein les bras avec le contexte qui règne actuellement à l'hôtel de ville de Laval et la mise en tutelle de la Ville. Il estime toutefois que la Ville, ou son répondant légitime, ne doit pas perdre de vue les travailleurs, car ce sont eux qui lui permettent de dispenser aux citoyennes et aux citoyens des services professionnels et d'excellente qualité. « Les travailleurs en loisirs de Laval ont l'appui des syndicats de la région de Montréal, a déclaré Gaétan Châteauneuf, président du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM). L'employeur doit dès maintenant se prêter à une vraie négociation et se mettre en mode écoute. »

Yvon Godin, vice-président de la Fédération des employées et employés de services publics-CSN, a finalement déclaré :

« En entrevue avec un média local, le maire Duplessis avait déjà évoqué le slogan Le retour de Duplessis qu'il

pensait utiliser pour son élection. Il a par la suite eu la bonne idée de le laisser de côté, l'ancien premier ministre n'étant pas en soi un exemple à suivre en matière de relations du travail. »

« Les travailleurs n'ont pas à faire les frais pour la mauvaise gestion à la Ville de Laval. Ce que nous demandons maintenant à la Ville et à son tuteur, c'est que le syndicat puisse s'asseoir à la table de négociation avec un vis-à-vis légitime et négocier avec sérieux », a finalement conclu Yvon Godin.